

Six choses à savoir sur le parc éolien en mer de la baie de Saint-Brieuc



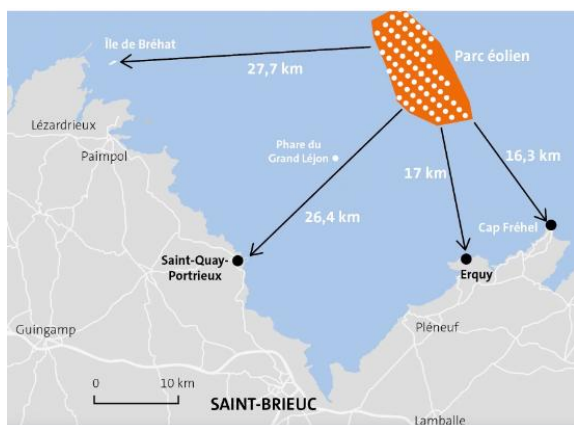
Par **Bruno Salaun**

Le 27 mai 2024 à 06h00

Le parc éolien de la baie de Saint-Brieuc sera le deuxième mis en service au large des côtes françaises. À quoi ressemble-t-il ? Tour d'horizon en six repères.

62 éoliennes de 207 m de haut

Les 62 éoliennes de 8 MW du parc éolien en mer de Saint-Brieuc sont implantées dans un espace de 75 km² où les fonds marins varient de 29 m à 42 m. Elles sont disposées en sept lignes de trois à 14 turbines, distantes d'environ 1,3 km. Dans chaque rang, un kilomètre sépare les éoliennes. Ces machines atteignent 207 m de haut en bout de pale. Elles sont fixées sur des fondations en acier à trois pieds arrimées au sous-sol marin par un total de 186 pieux. La plus proche du littoral costarmoricain se dresse à 16,3 km du cap Fréhel.



La consommation électrique de 835 000 habitants

Avec sa puissance de 496 MW, le champ éolien devrait produire 1,85 TWh d'électricité par an, selon son exploitant Ailes marines, soit l'équivalent de la consommation électrique de 835 000 habitants. Le courant généré par les éoliennes est converti de 66 000 volts à 225 000 volts par [une sous-station électrique](#) de 3 400 tonnes, posée au cœur du parc sur une fondation à quatre pieds de 1 630 t. Les 90 km de câbles électriques entre les éoliennes ont été ensouillés. Deux autres câbles de 225 000 volts, longs de 33 km en mer, permettent d'acheminer l'électricité vers le continent, jusqu'à Erquy.



2,4 milliards d'euros d'investissement

Le groupe espagnol Iberdrola dont la filiale française va exploiter le parc, a investi 2,4 milliards d'euros dans ce chantier hors-norme. Pour amortir au mieux ce coût, il a renégocié, en 2018, à 155 euros/MWh le prix de rachat de l'électricité, contre un tarif cible fixé à 143 euros/MWh dans l'appel d'offres de 2012. Il a aussi redimensionné le parc qui devait comprendre, à l'origine, 100 éoliennes de 5 MW sur 100 fondations à quatre jambes. Cela aurait occasionné 404 coûteux forages, deux fois plus que dans la version finale.

9,6 millions d'euros de retombées fiscales

Iberdrola, qui a réalisé un bénéfice net de 4,8 milliards d'euros dans le monde en 2023, sera soumis à une taxe éolienne en mer annuelle pendant au moins 20 ans d'exploitation. Elle s'élèvera à 9,62 millions d'euros, sur une base 2023 fixée par la loi de finances à 19 405 euros par mégawatt installé. La moitié du produit de cette taxe, soit 4,81 millions d'euros, reviendra à cinq communes littorales costarmoricaines, selon une clé de répartition établie par le Code des impôts. Erquy en captera 27,18 % , soit 1,31 million d'euros par an, Fréhel 818 596 euros (17,01 %), Pléneuf-Val-André 1,23 million d'euros (25,65 %), Plévenon 679 035 euros (14,11 %) et Plurien 772 397 euros (16,05 %).

De leur côté, les comités des pêches et des élevages marins se voient attribuer 3,39 millions d'euros, dont 15 % pour le national et 20 % pour ses instances régionale et départementale. La taxe soutiendra les actions de l'Office français de la biodiversité (OFB) à hauteur de 962 488 euros. [Les sauveteurs en mer de la SNSM récolteront 481 244 euros.](#)

Iberdrola paiera aussi, un an après la mise en service du parc éolien, une redevance annuelle pour occupation du domaine public maritime. Elle comprend une partie fixe de 1 000 euros par mât, soit 62 000 euros pour 62 éoliennes, mais aussi une part variable de 4 000 euros par MW installé en mer, soit 1,98 million d'euros. Le total dépassera les deux millions d'euros.

À lire sur le sujet L'éolien en mer est-il arrivé à un tournant politique et industriel ?

Deux millions d'euros pour le suivi environnemental

Iberdrola a consacré, jusque-là, deux millions d'euros par an aux études d'impact environnemental dans la zone du parc : mammifères marins, oiseaux, poissons, chauve-souris... [et coquilles Saint-](#)

[Jacques](#), dont le gisement continue de très bien se porter. Ce suivi, obligatoire, est effectué avec une batterie d'instruments de mesure et d'images.

La pêche autorisée sous conditions

Le parc a été décalé de six kilomètres au nord et les rangées d'éoliennes alignées dans le sens du courant dominant, celui des arts traïnants. Les activités de pêche pourront donc se poursuivre dans son aire, à certaines conditions qui font encore l'objet de discussions. Dans celle du parc éolien en mer de Saint-Nazaire (44), les bateaux ne peuvent pas dépasser 25 m, la vitesse est limitée à douze nœuds, les zones de 50 m autour de chaque éolienne et de 200 m autour de la sous-station électrique sont interdites.

Pour tout savoir :

<https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/saint-brieuc-22000/parc-eolien-en-baie-de-saint-brieuc-le-dossier-pour-tout-savoir-6584076.php>